

Attribution de subventions pour des manifestations culturelles et sportives

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS		
Commission n°9		Validation du Vice-Président
Séance du 5/01/06	Favorable	Le 10/01/06
Bureau		
Séance du 26/01/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 65.33	Solde avant opération : 40 000 € Montant de l'opération : 31 500 € Solde après cette opération : 8 500 €

Au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire concernant l'attribution de subventions à des associations pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives validés par délibération en date du 6 septembre 2002 (voir tableau ci-dessous), du budget prévisionnel 2006 (ligne de 40 000 €), et des dossiers déposés par les porteurs de projets fin 2005 et instruit par la commission 9 début janvier 2006, il est proposé de soutenir les manifestations décrites dans les pages suivantes.

Critères de soutien à une manifestation culturelle ou sportive par la CAGB		
Critères	Description	Exclusion
Rayonnement	Rayonnement intercommunal Rayonnement d'agglomération Rayonnement régional ou national	Fête d'envergure locale, de quartier
Innovation	Manifestation innovante par sa thématique, son lieu (utilisation de lieux insolites) Manifestation unique sur un secteur ou sur le territoire de l'agglomération, de la région	Fêtes villageoises, fêtes foraines, brocantes...
Accès pour tous	Ouverture de la manifestation à tout public Prix d'entrée ajusté en fonction des publics, non prohibitif Accent sur un type de public : (public jeune notamment)	Concours spectacles réservés à certains publics Prix d'entrée prohibitif
Implication des acteurs locaux et mise en réseau	Manifestation s'appuyant sur le tissu associatif local, les habitants Manifestation mettant en réseau plusieurs associations	

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Championnats d'Europe de handball Universitaire

Le Comité Régional de Sport Universitaire de l'Académie de Besançon organise les premiers championnats d'Europe de handball universitaire du 26 juin au 1^{er} juillet 2006.

Pour cette manifestation, 16 équipes masculines et 12 féminines d'Universités d'Europe, championnes de leur pays, sont attendues.

Le sport universitaire désire participer à la tradition d'excellence du handball à Besançon et à l'ouverture sur l'extérieur et en particulier l'Europe.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 110 000 €.

Etant donné le rayonnement européen de la manifestation, son caractère innovant (premiers championnats), l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 4 000 € au Comité Régional de Sport Universitaire, pour l'organisation de cette manifestation.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Open de Tennis de Franche Comté (Internationaux de Tennis du Doubs).

La ligue de tennis de Franche-comté organise le 4^{ème} Open de Tennis de Franche-Comté du 18 au 26 février 2006 sur le site du Pôle Espoirs de Trébignon à Thise.

Ce tournoi est le 5^{ème} tournoi Indoor en France après Bercy, Lyon, Marseille et Metz. Plus de 10 000 spectateurs étaient présents à Thise en 2005 pour assister à cet événement.

En marge du tournoi ont lieu des formations de cadres techniques et de dirigeants et des animations diverses en direction des jeunes (journée école de tennis, journée des quartiers...).

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 338 500 €.

Etant donné le rayonnement international de la manifestation et l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 € à la Ligue de Tennis de Franche-Comté pour l'organisation de cette manifestation.*

Remarque : la CAGB a soutenu la manifestation pour la première année en 2005.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Tour de Franche-Comté

L'Association du Tour Cycliste de Franche-Comté organise le 28^{ème} « tour cycliste de Franche Comté » en mai 2006, une étape se déroulera en partie sur l'agglomération avec arrivée à Franois.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 132 000 €

Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, l'animation qu'elle engendre par sa traversée du territoire de la CAGB et l'implication des acteurs locaux, en particulier celle de la Commune « étape » :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 5000 € à l'association du tour cycliste de Franche-Comté pour l'organisation de cette manifestation*

Remarque : il s'agit de la confirmation d'un partenariat validé en 2004 pour 3 ans (convention de 3 ans 2004-2005-2006 signée en 2004).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Diagonale du Doubs

L'amicale de Saône organise la 11^{ème} édition de la « Diagonale du Doubs » (randonnée VTT) le 30 avril 2006 (plus de 2 000 participants chaque année).

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 96 650 €.

Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, l'animation qu'elle engendre par sa traversée du territoire de la CAGB, son caractère insolite (transport des VTT par camions, et des participants par le train) son ouverture à tous, la forte implication des acteurs locaux (l'amicale de Saône, la commune de Saône, 200 bénévoles...), et sa convergence avec une des politiques de la CAGB (schéma de circuits VTT) :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 2 000 € à l'amicale de Saône pour l'organisation de cette manifestation*

Remarque : la CAGB soutient la manifestation depuis 2002.

M. GUYON et Mme PETITJEAN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Trail des forts du Grand Besançon

L'association des municipaux de Besançon organise la 3^{ème} édition du « trail des forts du Grand Besançon » le 7 mai 2006.

Ce trail a regroupé 400 concurrents en 2004 et 500 en 2005, venus de toute la France. L'objectif de l'association outre l'aspect sportif est de mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, paysager (collines, forts, sentiers) du Grand Besançon.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 25 000 €.

Etant donné le rayonnement régional et au-delà de la manifestation, son caractère innovant (trail), son ouverture à tous, l'implication des acteurs locaux (association des municipaux, ville de Besançon, bénévoles...) et sa convergence avec des politiques de la CAGB (circuits pédestres et VTT, mise en valeur des collines et belvédères, participation à la démarche UNESCO...) :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association des municipaux de Besançon pour l'organisation de cette manifestation.*

Remarque : la CAGB a soutenu la manifestation pour la première année en 2005.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

La montée des 10 forts

Le club cyclotouriste "les cyclotouristes de la Dame blanche" organise la randonnée cyclotouriste "la montée des 10 forts" le 2 juillet 2006.

Cette randonnée est inscrite au calendrier régional et national de la Fédération Française. Au départ de Tallenay, elle traversera 10 communes de la CAGB. L'objectif du club au delà de l'aspect sportif, est de faire découvrir à vélo, aux participants la capitale comtoise et les communes environnantes.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 1 750 €.

Etant donné le rayonnement régional attendu de la manifestation, son caractère innovant (cyclo-tourisme), l'implication des acteurs locaux et sa convergence avec des politiques de la CAGB (circuits pédestres et VTT, mise en valeur des collines, participation à la démarche UNESCO...):

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 300 € au Club "les cyclotouristes de la Dame blanche" pour l'organisation de cette manifestation.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Animation handball

L'ESMB handball organise sur l'année 2005-2006 un challenge scolaire de handball auprès des écoles primaires du Grand Besançon en partenariat avec l'USEP et la Ville de Besançon notamment.

Après un cycle de handball les écoles se retrouvent pour un tournoi en décembre 2005 entre les écoles de Besançon et en avril 2006 pour un tournoi entre les écoles de la périphérie dans les locaux du pôle France de handball ou au Palais des sports. Une finale entre les deux gagnants sera ensuite organisée en juin 2006 à la Malcombe.

Les écoles participantes à ce jour : La Butte, Bourgogne, Saint-claude à Besançon, Thise, Larnod, Pugey, Decevey, Ecole-Valentin, Marchaux. L'ensemble des participants sera également invité à un match de l'équipe de Nationale I de l'ESBM. L'objectif est de promouvoir le handball auprès des jeunes et de créer une animation conviviale avec les enfants des écoles de l'agglomération participantes.

Le budget prévisionnel de l'opération se monte à 3 500 €.

Etant donné le rayonnement intercommunal du projet, le fait qu'elle s'adresse aux enfants de l'agglomération, et l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ESBM pour l'organisation de ce challenge de handball*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Manche de Coupe d'Europe de Derny

Le comité des fêtes de Nancray organise une manche de coupe d'Europe de Derny (course cycliste derrière des cyclomoteurs) le 29 avril 2006 à Nancray.

Cette manifestation de haut niveau puisqu'elle attirera des cyclistes professionnels ainsi que des coureurs amateurs nationaux et européens, spécialistes de la discipline, devrait rassembler plus de 4 000 spectateurs.

Au delà de la compétition sportive, cette manifestation est envisagée également comme une fête impliquant la population, les enfants du village, les coureurs, les sponsors et les personnalités (défilés de vélos décorés par les enfants du village, démonstration de vélo trial, course des personnalités...).

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 11 025 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, son caractère innovant et unique sur l'agglomération, l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 500 € au comité des Fêtes de Nancray pour l'organisation de cette manifestation.*

M. MARTIN ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

MANIFESTATIONS CULTURELLES

L'Herbe en Zik

L'association Radio Campus organise le 5^{ème} festival de musiques actuelles « l'Herbe en Zik » à Besançon (campus de la Bouloie), les 5, 6 et 7 mai 2006. Cette manifestation monte en puissance depuis sa création (3 000 personnes en 2002, 5 000 en 2003, 7 000 en 2004 et 8 500 en 2005).

En 2006, l'association Radio Campus se donne trois axes de développement : l'augmentation du plateau artistique, l'élargissement de la communication au grand Est, l'amélioration de l'accueil du public.

Etant donné le rayonnement régional conforté d'année en année de la manifestation, son caractère innovant (seul festival de musiques actuelles conséquent sur l'agglomération), l'implication des acteurs locaux (radio campus, étudiants, associations, ville de Besançon...), son intérêt pour le rayonnement de l'agglomération notamment auprès du public étudiant :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Radio Campus pour l'organisation de cette manifestation.*

Remarque : la CAGB a soutenu la manifestation pour la première année en 2005.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,
- autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.

Festival Hom'Art

L'association ARTISSE organise la 5ème édition du Festival Hom'Art à Auxon-Dessus les 16 et 17 septembre 2006.

Ce festival artistique pluridisciplinaire, impliquant fortement les habitants du village, a vu depuis sa création en 2002, la qualité et l'ampleur de sa programmation augmenter.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 30 000 €.

Etant donné le rayonnement d'agglomération et plus de la manifestation, son caractère innovant (festival mélangeant théâtre de rue, théâtre d'auteurs, danse, arts plastiques, concerts, etc.) l'implication forte et originale (exposition dans les garages, caves des habitants...) des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association ARTISSE pour l'organisation de cette manifestation.*

Remarque : la CAGB a soutenu la manifestation en 2002.

M. RUTKOWSKI ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,
- autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.

Spectacle « Un mot pour un autre »

Dans le cadre d'un partenariat entre le Nouveau Théâtre, la CAGB et 5 communes accueillantes, il est proposé la tenue de 5 représentations du spectacle de Jean Tardieu « un mot pour un autre » produit par la Nouveau Théâtre de Besançon.

L'objectif de cette action culturelle est d'aller à la rencontre du public, de sortir le théâtre des murs, de sensibiliser un nouveau public au théâtre. Des représentations ont déjà été centralisées dans différents lieux à Besançon en novembre 2005 (MJC, maisons de quartiers, bars, médiathèques ...).

Ces représentations d'une grande qualité ont connu un franc succès.

Suite à un appel à projet auprès des 59 communes, les communes suivantes ont posé leur candidature : Chalezeule, Novillars, Tallenay, Ecole-Valentin et Pouilley-les-Vignes (dans le cadre du partenariat entre le Nouveau Théâtre et le collège).

La commission 9 propose de retenir ces 5 communes pour accueillir les 5 représentations. Une représentation supplémentaire sera organisée avec le collège de Pouilley-les-Vignes partenaire par ailleurs du Nouveau Théâtre.

Les représentations auraient lieu courant mars (dates définitives à fixer).

Le Nouveau Théâtre prendra en charge l'installation, l'accueil avec l'appui de la commune, les droits d'auteurs. La commune assurera l'accueil et l'accompagnement de l'équipe du Nouveau Théâtre et prendra en charge le pot de l'amitié.

Le coût de chaque spectacle à charge de la CAGB est de l'ordre de 1 000 € HT, soit un coût de 5 100 € TTC pour 5 spectacles.

Etant donné le rayonnement d'agglomération de la manifestation, son caractère innovant, l'implication des acteurs locaux (communes, Nouveau Théâtre) :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 5 100 € au Nouveau Théâtre pour l'organisation de cette manifestation.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Exposition Création Passion

L'association d'Education Populaire l'Etoile organise la 14^{ème} édition de l'exposition création passion à Pouilley les Vignes.

Cette exposition rassemble une quarantaine d'artistes amateurs durant un week-end et une ouverture réservée spécifiquement aux scolaires est organisée le samedi matin

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 3 827 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation (1 000 entrées chaque année environ), et l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 300 € à l'association d'Education Populaire l'Etoile pour l'organisation de cette manifestation.*

M. DEPIERRE ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Concours de chansons françaises UTOPIA

L'association DEV'ART organise le 9^{ème} concours de création de chansons francophones en octobre 2006. Ce concours sera consacré en 2006 à Claude Nicolas Ledoux.

L'objectif de l'association est de favoriser la créativité et l'expression artistique au travers de la chanson en langue française. Trois concours sont organisés : concours réservé aux paroliers, concours réservé aux compositeurs de musique, concours général. Après sélection des concurrents, un récital final est prévu à l'Opéra théâtre de Besançon début novembre 2006 permettant d'accueillir 1 000 personnes et un CD tiré à 4 000 exemplaires sera produit à l'issue du concours.

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 25 200 €.

Etant donné le rayonnement attendu de la manifestation, l'impact en terme de création artistique, et l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 1000 € à l'association Dev'Art pour l'organisation de cette manifestation.*

Remarque : la CAGB a soutenu en 2005 la biennale des arts plastiques de Franche-comté organisée par l'association Dev'Art.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Festival du Polar

La commune de Saône et l'équipe de la médiathèque, dans le cadre du développement de la politique culturelle de la commune ont décidé d'organiser un festival du Polar le samedi 20 mai 2006.

Ce projet découle du thème fédérateur développé par la médiathèque de Saône en 2006 qui est celui du policier. Ce festival propose d'aborder l'écrit, le filmé et la musique en abordant ce thème populaire auprès du grand public et notamment des jeunes.

Au programme : échanges de livres avec la présence de bouquinistes et de libraires, rencontres avec des auteurs policiers et dédicaces, organisation de tables rondes, ateliers d'écritures pour les enfants, conférence, projections de film tirés de roman policier, apéritif-concert dans une ambiance polar...

Le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 8 000 €.

Etant donné le rayonnement intercommunal attendu de la manifestation, son côté innovant (festival thématique décliné sur l'écrit, le filmé et la musique) et l'implication des acteurs locaux :

↳ *il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 300 € à la Commune de Saône pour l'organisation de cette manifestation.*

M. GUYON et Mme PETITJEAN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention,**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

Le total de ces subventions représente la somme de 31 500 €.

Les modalités de partenariat en terme de communication seront établies au cas par cas et suivies par le service communication de la CAGB. Elles seront précisées dans la convention à intervenir entre chaque association et la CAGB pour le versement de la subvention.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0